

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Séance du jeudi 29 septembre 2022

DÉLIBÉRATION N° **CD-2022/09/29-4/10****Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20220929-lmc100000024284-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 10/10/2022

Réception Préfet : 10/10/2022

Publication RAAD : 11/10/2022

Commission n° 4 – Solidarités
Rapporteur : COZIC Bernard

Commission n° 7 – Finances, Ressources Humaines et Administration générale
Rapporteur : SOSINSKI Sandrine

OBJET : Subvention à l'association EQUALIS au titre de l'insertion sociale des gens du voyage.

Au titre de ses compétences de droit commun en matière d'accompagnement social et d'accès aux droits, le Département de Seine-et-Marne s'est engagé à développer le projet social du Schéma d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyages 2020-2026 signé avec l'Etat.

L'association Equalis intervient dans le cadre de l'accès aux droits, de la scolarisation des enfants, de la lutte contre les freins à l'emploi, pour apporter un soutien concret et permettre une meilleure insertion sociale et professionnelle des gens du voyage.

Cette association experte pour répondre aux besoins spécifiques des gens du voyage s'engagera à renforcer l'accompagnement social dans le cadre du droit commun et à renforcer l'insertion professionnelle de ce public, en lien avec les Maisons départementales des solidarités (M.D.S.). Elle contribuera, grâce à ses outils, à l'insertion des bénéficiaires du revenu de solidarité active (R.S.A.).

En conséquence, il est proposé d'attribuer à Equalis, au regard des objectifs inscrits dans la convention d'objectifs 2022, une subvention de 82 980 € pour son action d'insertion sociale et professionnelle des gens du voyage. Le soutien à cette structure est identique à celui apporté en 2021.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le traité emportant dévolution de patrimoine signé le 29 juin 2011 entre les associations La Rose des Vents et A.G.D.V. 77,

VU la délibération du Conseil général n° 7/02 en date du 29 juin 2012, approuvant le règlement budgétaire et financier du Département, modifiée par délibération du Conseil général n° 7/01 du 26 avril 2013,

VU la délibération du Conseil départemental n° 4/04 en date du 19 juin 2020, approuvant le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage pour les années 2020-2026,

VU la délibération du Conseil départemental n° 7/01 en date du 16 décembre 2021, approuvant le budget primitif du Département pour l'année 2022,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le projet de convention d'objectifs 2022 visant à formaliser le soutien du Département au fonctionnement de l'association Equalis pour l'accompagnement des gens du voyage en Seine-et-Marne, tel que joint en annexe à la présente délibération.

Article 2 : d'autoriser le Président du Conseil départemental à le signer au nom du Département.

Article 3 : d'attribuer à l'association Equalis pour l'accompagnement des gens du voyage en Seine-et-Marne, une subvention de **82 980 €**, qui sera prélevée sur l'action "dispositifs d'insertion sociale et médico-sociale", opération " actions de cohésion sociale (AE22) " du budget départemental de l'année 2022.

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (46) :

Mme Emma ABREU

M. Éric BAREILLE

Mme Nathalie BEAULNES-SERENI

Mme Majdoline BOURGEAIS – EL ABIDI

M. Thierry CERRI qui a donné pouvoir à M. Pascal GOUHOURY

M. Jean-Marc CHANUSSOT

M. Bernard COZIC

Mme Sophie DELOISY

M. Smaïl DJEBARA

M. Yann DUBOSC

M. Vincent ÉBLÉ

Mme Bouchra FENZAR-RIZKI

Mme Isoline GARREAU qui a donné pouvoir à Mme Claudine THOMAS

M. Laurent GAUTIER

Mme Anne GBIORCZYK

Mme Julie GOBERT

M. Pascal GOUHOURY

M. Anthony GRATACOS

M. Michel JOZON qui a donné pouvoir à Mme Sophie DELOISY

M. Denis JULLEMIER qui a donné pouvoir à Mme Céline NETTHAVONGS

Mme Sarah LACROIX qui a donné pouvoir à Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU

M. Olivier LAVENKA

M. Jean LAVIOLETTE

Mme Nolwenn LE BOUTER

Mme Daisy LUCZAK

Mme Marianne MARGATÉ

M. Olivier MORIN
Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU
Mme Mireille MUNCH
Mme Céline NETTHAVONGS
M. Jean-François PARIGI
Mme Véronique PASQUIER
M. Vincent PAUL-PETIT
M. Ugo PEZZETTA
Mme Marie-Line PICHERY
M. Brice RABASTE
M. Christian ROBACHE
Mme Béatrice RUCHETON
M. Patrick SEPTIERS qui a donné pouvoir à M. Laurent GAUTIER
Mme Sara SHORT-FERJULE
Mme Sandrine SOSINSKI
M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Virginie THOBOR
Mme Claudine THOMAS
M. Xavier VANDERBISE qui a donné pouvoir à M. Brice RABASTE
Mme Véronique VEAU

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :



Jean-François PARIGI
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne